

**RAPPORT ANNUEL DE LA
COMMISSION DES PARCS DU
NIAGARA POUR L'ANNÉE 2010**

125 
ANS
1885 - 2010

Notre rôle et mandat



Niagara Falls 1886

La région de Niagara est imprégnée d'histoire et bénie de sa géographie. Comme intendante d'une des plus grandes merveilles naturelles au monde, la Commission des parcs du Niagara (CPN) joue un rôle important dans l'entretien la protection et la mise en vedette de la splendeur des chutes, tout en contribuant à la croissance économique et au succès de Niagara et de toute la province.

La CPN est une agence autofinancée du gouvernement provincial et est responsable pour l'entretien de 1325 hectares de parcs parcourant 56 kilomètres de la rivière Niagara. Cette étendue d'eau fait le lien entre le Lac Erie et le Lac Ontario.

Notre mandat n'a pas changé depuis 1885 et consiste de conserver et d'améliorer la beauté naturelle des chutes et du couloir de la rivière Niagara pour le plaisir des visiteurs, sans perdre son indépendance financière.



Sur la page couverture

Promenade dans le parc « Queen Victoria Park » en 1920



Niagara Falls 2010

L'équipe de 2010



Fay Booker, Présidente
Du 21 avril, 2010 au 30 juin, 2011



Janice Thomson, Vice-présidente
Du 10 août, 2010 au 14 juin, 2013



Archie Katzman, Commissaire
Du 13 juillet, 1971 au 29 novembre, 2010



Gary F. Burroughs, Commissaire
(Représentant de la ville de Niagara-on-the-Lake)
Du 1er décembre, 2000
au 30 novembre, 2010



Vincent Kerrio, Commissaire
(Représentant de la ville de Niagara Falls)
Du 18 avril, 2007 au 30 novembre, 2010



Douglas Martin, Commissaire
(Représentant de la ville de Fort Erie)
Du 18 avril, 2007 au 30 novembre, 2010



Bob Saracino, Commissaire
(Représentant de la municipalité régionale de Niagara)
Du 1er décembre, 2000
au 30 novembre, 2010



Italia Gilberti, Commissaire
Du 24 juillet, 2006 au 29 novembre, 2010



David Stewart Howes, Commissaire
Du 6 septembre, 2006 au 5 septembre, 2010



Edward Werner, Commissaire
Du 20 septembre, 2006
au 29 novembre, 2010



Fredrick Louws, Commissaire
Du 15 novembre, 2006
au 29 novembre, 2010



David J. Strathern, Commissaire
Du 30 mai, 2007 au 29 mai, 2010



Passerelle Mowat 1917

Message de la Présidente

La commission des parcs du Niagara a célébré son 125^{ème} anniversaire lors d'une année définie par des changements importants en 2010.

On a fait bien des efforts pour rendre la Commission plus ouverte, transparente et imputable. Pour la première fois dans son histoire, le public pouvait participer aux réunions de la Commission en tant qu'observateur. La commission a lancé un site d'Internet communautaire et est devenu le premier organisme dans le secteur public élargi à publier les salaires et dépenses de ses commissaires au grand public. La CPN a effectué une série d'entretiens dans les communautés de Niagara-on-the-Lake, Niagara Falls et Fort Erie dans le but de diffuser des détails sur les activités et les finances des Parcs du Niagara et pour rehausser ses intentions pour l'avenir.

Ces initiatives incluaient l'offre de terrain de la Commission au bas de la rivière Niagara pour l'exploitation d'un service de visites guidées en bateaux, car le bail avec la compagnie « Maid of the Mist Steamboat Company » arrivait à l'échéance.

La CPN a aussi eu le plaisir d'apprendre qu'elle recevrait de l'aide financière pour une somme de 8,9 millions de dollars de la part des gouvernements fédéral et provincial. Ce financement, rajouté à 1,3 millions de dollars de la part du « Peace Bridge Au-

thority », sera utilisé pour construire des nouveaux centres d'accueil pour les visites et pour améliorer l'expérience générale de nos invités dans trois des sites historiques de la CPN portant sur la Guerre de 1812 : Le fort Old Fort Erie, la maison McFarland House et la maison Laura Secord Homestead. Les trois installations joueront un rôle clé pendant la commémoration du Bicentenaire de la Guerre de 1812 et la CPN apprécie le soutien qu'elle a reçu pour aider à améliorer et à exposer ces centres historiques importants.

La CPN est une agence autonome du gouvernement provincial et elle se fie au revenu généré par ces installations et attractions pour combler ses responsabilités importantes d'intendance.

Le ralentissement dans l'industrie du tourisme, surtout dans le nombre de visiteurs de journée ou d'une soirée des États-Unis, continuent à avoir un impact négatif important sur les revenus de la Commission en 2010. Il y a eu environ quatre millions d'américains visitant l'Ontario pour la journée en 2010, le chiffre le plus bas depuis que Statistiques Canada a commencé à garder des statistiques sur ce type de voyage en 1972. Pour rehausser l'importance de ce déclin, en 1999, il y avait un record de 20,6 millions d'américains qui visitaient l'Ontario pour la journée. Les visiteurs américains restant une soirée en Ontario ont aussi vu un déclin qui a battu les records avec

5,3 millions de visiteurs, presque 2,5 millions au-dessous du seuil atteint en 2002 de 7,75 millions de visiteurs.

Plusieurs facteurs ont causé ce déclin, y compris la valeur élevée du dollar canadien, les effets continus de la récession aux États-Unis, et les nouvelles mesures de sécurité à la frontière, comme les nouvelles exigences de retour au pays avec des passeports américains, ainsi que les visiteurs de l'étranger.

La CPN a réussi à contrecar-

rer la chute de visiteurs américains en se concentrant sur le marché canadien, surtout les visiteurs des la Grande région de Toronto (GTA) et d'autres communautés qui se trouvent à une journée de route. Comme résultat, le nombre de touristes canadiens visitant les sites et les attractions de la CPN représente 56 pourcent du nombre total de visiteurs aux

Parcs du Niagara. Malgré cette tendance encourageante, en général, les invités canadiens dépensent moins aux attractions et sites



Salle de conférence de l'école de l'horticulture en 1950



Passerelle Mowat 2010

de la CPN par rapport à leurs contreparties américaines.

La gestion du coût d'entretien et l'amortissement des trois centrales hydroélectriques qui font partie des propriétés de la CPN ont aussi un impact important sur le rendement financier de la Commission. Le coût

total de ces trois installations est présenté dans les états financiers de 2010 ci-inclus.

En général, la Commission a généré un bénéfice d'exploitation de 5,6 millions de dollars en 2010. Après inclure l'amortissement et les dépenses sur l'intérêt, la CPN a vu une perte

nette de 3,7 millions de dollars en 2010. Ceci n'inclut pas les coûts d'entretien et l'amortissement des trois centrales hydroélectriques déclassées. Si l'on calcule tout ceci, la CPN a vu une perte nette de 9,2 millions de dollars pour l'exercice.

Bien qu'il existe plusieurs défis à surmonter, il y a aussi plusieurs occasions à saisir. La Commission des parcs du Niagara continuera à conserver et à améliorer l'importance environnementale, historique et culturelle du corridor de la rivière Niagara, un élément immuable dans les derniers 125 ans. La Commission se concentrera davantage là-dessus dans les années à venir.

En plus de rajouter de la joie et une forte appréciation envers la merveille naturelle des chutes de Niagara à des millions de personnes visitant les parcs à chaque année, la Commission offre toute une gamme de services publics et communautaires. La commission joue un rôle de leadership dans son travail avec des partenaires touristiques pour appuyer et développer l'industrie du tourisme dans la région et partout en Ontario. Tout ceci s'accomplit sans aucune aide financière ou opérationnelle de la part de la province pour appuyer les activités quotidiennes.

En avril, j'ai eu l'honneur d'avoir été nommée la Présidente de la Commission

pendant l'année de son 125ème anniversaire. J'ai aussi eu le plaisir de donner la bienvenue à Janice Thomson, Directrice de la Chambre de Commerce de Niagara-on-the-Lake et Commissaire de la Commission « Niagara Falls Bridge Commission », qui est présentement la nouvelle vice-présidente des Parcs du Niagara.

Ces moments sont toujours des moments de défis et il y a beaucoup pas à faire dans nos efforts pour fortifier la base économique et la réputation auprès du public de cet important atout touristique et public ontarien.

Je tiens à remercier tous les employés de la CPN pour leur dévouement et engagement à la mission et à la vision de la CPN. Je tiens aussi à remercier mes chers commissaires pour leurs commentaires et leurs conseils. Sans le soutien de cette équipe d'employés et commissaires, la CPN ne pourrait pas offrir les expériences uniques, épatantes et inoubliables que l'on peut seulement vivre aux Parcs du Niagara.

Fay Booker, Présidente
La Commission des
parcs du Niagara



Salle de conférence de l'école de l'horticulture, vue aérienne, 2010

2010

Performance économique



Parc de vivaces au parc
« Queen Victoria Park » 1927

Le plus grand défi de la Commission des parcs du Niagara a été la gestion efficace de l'équilibre requis pour atteindre ses objectifs de conservation et de développement économique. Depuis 2001, l'économie du tourisme a vu des fluctuations importantes et comme résultat, ça a empêché à la CPN de générer les revenus requis pour réinvestir dans ses opérations d'entretien, son personnel et ses installations.

Les chiffres provenant de l'exploitation productive de revenu de la CPN pour l'exercice 2010 montre une légère augmentation du revenu, c'est à dire, 0,3%, par rapport à 2009. Cependant, ceci s'éloigne des prévisions budgétaires pour l'année qui étaient de 1,1%. Les bénéfices provenant des attractions ont augmenté de 1,0% en 2010, une augmentation par rapport aux prévisions de 1,0%, et ceci reflète une augmentation des prix d'entrée à la carte pour les adultes et les enfants, ainsi qu'une augmentation d'entrées de 24 542 visiteurs. Cependant, le revenu aux magasins de détail de la CPN a vu une chute de 2,3%, tandis que la prévision était une augmentation de 2,3%, tandis que les aires de repas et de boissons ont vu une augmentation de revenu de 5,3%, ce qui excède le budget de 2,7% pour l'année.

Les centres de golf de la CPN ont vu une chute de 2,2% d'une année à l'autre, ou une différence de 9,5% par rapport aux prévisions, malgré une augmentation de 2,7% dans le nombre de parties jouées pendant l'année. Une concurrence intense a causé des tarifs quotidiens réduits; si l'on combine ceci au dollar canadien plus robuste et le grand nombre de

journées de chaleur extrême, l'impact sur le revenu généré par les centres de golf a été très négatif.

L'achalandage aux sites de patrimoine de la CPN a aussi vu un déclin important dans le nombre de visiteurs, c'est-à-dire, 4,1% en 2010. Cette perte aboutit dans une chute des bénéfices de 5,4%, donc le secteur des sites de patrimoine n'a pas atteint le budget prévu pour l'année de 19,6 pourcent. Ceci peut s'expliquer en partie par la fermeture anticipée des trois sites de patrimoine principaux pour commencer les projets de rénovation importants liés à la célébration du deux-centième anniversaire de la Guerre de 1812.

Au début de l'année 2010, la Commission espérait voir une renaissance dans l'industrie du tourisme; à la place, le ralentissement économique mondial dans la plupart des économies industrialisées a nuit à la confiance du consommateur, à la création d'emplois et aux dépenses discrétionnaires. L'impact final sur le nombre de touristes en Ontario et aux Parcs du Niagara a été ressenti presque immédiatement.

Les statistiques fournies par le Ministère du tourisme et de la culture indiquent que le nombre total de visiteurs américains en Ontario a continué à chuter en 2010. Si l'on compare ceci à l'année précédente, le nombre de passages de la frontière américaine a chuté de 3,5%, avec une chute de 6,2% dans le nombre d'entrées journalières et de 0,9% pour le nombre de visites d'une nuitée.

En tant que communauté frontalière, les visiteurs de journée des États-Unis sont devenus la norme et une source importante de revenu pour l'industrie de

tourisme dans la région. Cependant, les prévisions du ministère prévoient que cette tendance décroissante se poursuivra en 2011, avec un déclin prévu du nombre de visiteurs américains de journée d'encre 3,4%.

Plusieurs facteurs ont influencé le déclin du nombre de visiteurs américains : un dollar canadien robuste; les nouvelles exigences américaines pour obtenir des passeports ou d'autres documents officiels pour traverser la frontière; l'augmentation des prix en 2010 pour ceux qui détiennent un passeport pour la première fois (135,00 \$ pour un adulte et 105,00 \$ pour les enfants de moins de 16 ans). On estime qu'il y a seulement 30% d'américains avec un passeport en vigueur.

Le nombre de visites américaines n'était pas le seul segment du marché affecté par le ralentissement économique mondial. L'incertitude à travers le pays causé par un effondrement de l'industrie de fabrication en Ontario a aussi eu un impact sur les tendances des visites au Canada, car il y a eu des pressions négatives sur le secteur de l'automobile et des pertes d'emplois au-dessus de la norme, ce qui a causé un ralentissement dans l'industrie du tourisme.

Un dollar canadien plus robuste a aussi présenté un défi important; les canadiens, surtout ceux qui habitent entre la frontière américaine et la grande région de Toronto, convertissaient les voyages à travers la frontière pour magasiner dans une activité touristique, ce qui a causé un impact négatif sur les revenus de la CPN et l'industrie du tourisme à Niagara en général. Selon un rapport par Statistiques Canada en février 2011, « sur une base annuelle, les habitants canadiens ont dépensé 18,1 milliards

de dollars aux États-Unis en 2010, tandis que les voyageurs américains ont dépensé 7,2 milliards de dollars pendant leurs voyages au Canada. Le déficit de la balance touristique avec les États-Unis représentait 10,8 milliards de dollars en 2010, une augmentation de 2,1 milliards de dollars par rapport à 2009. »

Ces résultats se traduisent dans une perte de revenu pour la Commission. Ça se traduit aussi dans un changement décisif de la préférence et des habitudes des deux segments les plus larges de visiteurs de la CPN. Bien que les touristes canadiens représentent la majorité, ces visiteurs qui se trouvent principalement dans la Grande région de Toronto avaient, dans la plupart des cas, déjà visité Niagara dans le passé, ce qui a influencé leurs décisions d'achat et leurs raisons pour faire le voyage. Contrairement, les américains, dans la plupart des cas, ont visité la région pour la première fois, donc en règle générale, ils passent plus de temps et dépensent davantage à cette destination par rapport aux touristes canadiens.

En ce qui concerne le marché étranger, ce segment de visiteurs a demeuré modeste, mais important vis-à-vis le revenu généré. En 2010, le nombre de visiteurs étrangers en Ontario a augmenté de 6,0%, ou presque 1,7 millions d'entrées dans le pays. Les arrivées ont augmenté de 17,0% pour le Japon, 4,1% pour l'Allemagne et 8,0% pour la France. L'adoption d'une entente de Statut de destination approuvée (SDA) entre le Canada et la Chine était un nouveau développement épatant pour le tourisme au Canada. La CPN attendait la ratification de cette



Jardins botaniques 2010

entente avec impatience et a investi beaucoup d'argent et beaucoup de ressources sur ce marché émergent depuis 2005, au moment de commencer les pourparlers sur une entente de SDA potentielle.

Avec l'adoption de l'entente de SDA en juin 2010, les agents de voyage chinois avaient le droit de publier et d'organiser des visites guidées en groupe au Canada. Ceci nous donnera un plus grand nombre de visites chinoises au Canada, ce qui aura un impact positif sur l'exploitation de la CPN.

En août 2010, le Ministre du tourisme et de la culture, Michael Chan, était présent pour aider à donner la bienvenue au premier groupe de visiteurs chinois à Niagara. Le Ministre a ensuite accompagné le premier ministre de la province, Dalton McGuinty, pendant une mission commerciale en Chine, où ils se sont mis d'accord sur trois ententes portant sur le tourisme. Ces ententes avec les provinces de Jiangsu, Henan et Shandong devraient se traduire dans 26 000 touristes de plus par an, ou 130 000 visiteurs supplémentaires en Ontario au cours des cinq prochaines années.

Les visites de l'étranger représentent un segment d'extrême importance pour la CPN, car elles génèrent 37,9% de toutes les ventes au détail, 15,5% de toutes les attractions, 12,9% de tous les laissez-passer et 41,4% de toutes les ventes de nourriture et de boissons pendant l'exercice.

Bien que ces projections soient encourageantes, le nombre total de visiteurs de l'étranger est encore le moins important par rapport aux visiteurs canadiens et américains qui décident de passer la journée dans cette région du pays.

- Le revenu de la CPN a vu un déclin de 354 000 \$, pour un total de 72 millions de dollars pour l'année. Après avoir inclus les dépenses et l'amortissement, la Commission a vu une perte d'exploitation nette de 3,7 millions de dollars. Après avoir permis une augmentation nette des obligations envers les centrales électriques pour l'année, la CPN a vu une perte nette de 9,2 millions de dollars pour l'exercice.

- Les dépenses d'exploitation globales pour l'exercice 2010 représentent 66,4 millions de dollars et incluent environ 13 millions de dollars utilisés pour entretenir les jardins, les routes et d'autres infrastructures dans les parcs et terrains qui se trouvent tout le long de la rivière Niagara.

- 2010 était une année épatante dans l'unité de patrimoine de la CPN, car les gouvernements fédéral et provincial ont tous deux promis d'octroyer du financement pour l'infrastructure pour une somme s'élevant à 8,94 millions de dollars (4,47 millions de dollars de la part de chaque gouvernement) pour réadapter et construire de nouvelles installations au fort « Old Fort Erie », à la maison « Laura Secord Homestead » et à la maison « McFarland House ».

- On peut rajouter 1,3 millions de dollars de plus à cette somme pour appuyer les travaux au fort « Old Fort Erie »: de la part de « Peace Bridge Authority. » Ceci permet à la CPN d'être bien placée pour mettre ces sites en vedette lors de la célébration du bicentenaire de la Guerre de 1812.

- Avec un personnel de 1 346 travailleurs temporaires et 264 travailleurs à temps plein, la CPN était un des plus grands employeurs dans la région de Niagara, ce qui a réinjecté 33,5 millions de dollars dans l'économie de la région de Niagara avec les salaires des travailleurs.

- En 2010, la CPN a versé plus de 5,3 millions de dollars à la province avec la combinaison de la taxe de vente harmonisée et la taxe au détail.

- Les ventes de la CPN pendant l'exercice indiquent que les visiteurs américains représentent 42,6% de toutes les ventes au détail, 45,5% des entrées, 62,9% des laissez-passer aux attractions et 39,1% des ventes de

2010 Survol rapide

nourriture et de boissons. Comparativement, les touristes canadiens représentaient seulement 19,4% des ventes au détail, 38,8% des entrées, 24,0% des ventes de laissez-passer aux attractions et 19,3% des ventes de nourriture et de boissons.

- Selon l'étude de dépistage de la CPN, 31% de tous les visiteurs aux parcs provenaient des États-Unis. Bien que ceci représente une augmentation de 2% par rapport à 2009, c'est encore très inférieur à 2004, avec 65% de visiteurs américains.

- Selon l'étude de repérage, la plus grande base de visiteurs à la CPN, le marché canadien a aussi vu un déclin en 2010, car les touristes canadiens représentaient 56% de toutes les visites aux parcs, une chute de 5% par rapport à 2009.

- Les visiteurs internationaux représentaient 13% de toutes les visites aux parcs en 2010, une augmentation de 3% par rapport à 2009.

- La participation totale en 2010 aux attractions et sites de patrimoine de la CPN, y compris les jeux de golf et les voyages en navette et sur le funiculaire de la CPN, s'élevait à 4,7 millions de visiteurs, en comparaison à 4,5 millions en 2009.



Table Rock 1860's

Bilan de l'année 2010



Dynamitage de Table Rock 1935

Novembre, 2009

6ème marathon annuel pour les écoles

La CPN, en collaboration avec « Niagara Falls International Marathon », a annoncé que l'école catholique Mary Ward a gagné le sixième marathon pour les écoles avec 80 étudiants qui ont fait partie de la course de 2,195 km pendant le marathon international de Niagara Falls. Ce programme est conçu pour les étudiants d'école et appuie le mandat d'ACTIVE2010 – une stratégie compréhensive pour améliorer la participation dans des activités sportives et physiques à travers l'Ontario.



Festival hivernal des lumières de CAA

Le festival annuel hivernal des lumières de CAA est une tradition familiale qui attire plus d'un million d'habitants de la région et de visiteurs pendant la saison des fêtes.

Décembre, 2009

Relais du flambeau olympique

Le parc « Queen Victoria Park » fut désigné comme un site officiel pour le relais du flambeau olympique, ce qui a attiré plusieurs milliers d'habitants de la région pour voir la flamme olympique et pour féliciter les habitants de la région qui ont porté le flambeau dans la région de Niagara pendant la traversée à travers le pays.



Janvier, 2010

Le personnel fait des dons dirigés pour les victimes du tremblement de terre

Le personnel de la CPN a fait une levée de fonds de 16 677 \$ pour aider les victimes du tremblement de terre en Haïti. La CPN et le gouvernement fédéral ont apparié ce montant pour générer 66 000 \$ envers les efforts après le tremblement de terre.

Entente avec les employés du SEFPO

La CPN et les employés aux parcs, membres de la section locale 217 du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO), ont annoncé une nouvelle convention de quatre ans. La convention offre des augmentations de salaires et de salaires horaires de 5,5% pour la durée de la convention collective.

Février, 2010

5ème festival gastronomique annuel « insectifique »

Le cinquième festival gastronomique annuel « insectifique » a pris place au conservatoire des papillons. L'événement consistait d'un nouveau concours de cuisson d'insectes entre le chef du collègue Niagara Jeff Stewart et des chefs invités. Les visiteurs étaient invités à goûter les mets d'insectes à cet événement qui devient de plus en plus populaire chez les enfants et chez les adultes.



Concours annuel de chili



L'équipe culinaire des Parcs du Niagara a continué à rendre la CPN fière en gagnant la troisième place au Prix du choix populaire et le Prix de la meilleure présentation au concours annuel de chili au centre-ville de St. Catharines. L'équipe a aussi gagné le Prix du choix populaire pour la troisième année de suite au concours de chili du maire de Niagara pour

l'année 2010. La recette gagnante fut créée par Mike Derocche du restaurant Edgewaters Tap & Grill.

L'agent de police des Parcs du Niagara fait partie des jeux à Vancouver

L'agent de la police des Parcs du Niagara Rober Rittner a profité d'une expérience inoubliable lorsqu'il a été appelé pour travailler à Vancouver pendant les jeux olympiques d'hiver en 2010. Il devait faire des rondes de surveillance pendant le match de hockey féminin et a travaillé pendant les cérémonies d'ouverture des jeux olympiques à Vancouver.

Mars, 2010

Promesse de financement pour les sites de patrimoine



L'aide financière de la part du fédéral et du provincial pour un montant de 8,94 millions de dollars fut annoncé par le Ministre de la justice fédéral Rob Nicholson et la MPP Kim Craitor. Avec ce financement, un nouveau centre d'accueil sera construit au site du fort « Old Fort Erie » et on pourra faire des améliorations au fort, à la maison « Laura Secord House » et à la maison « McFarland House ». Les trois sites historiques seront mis en vedette pendant les célébrations du Bicentenaire de la Guerre de 1812.



Journey Behind The Falls 2010

Bilan de l'année 2010

Avril, 2010

Événement « Jour de la planète des amis de Niagara Glen »

Les amis des Parcs du Niagara, le groupe de Niagara Glen, ont organisé un événement pour le jour de la planète à Niagara Glen pour encourager des activités écologiques dans cette réserve naturelle désignée, y compris des pratiques « sans aucune trace ». Le Glen est un trésor de beauté naturelle avec environ 490 espèces de plantes et d'animaux vulnérables – plusieurs desquels sont sur les listes d'espèces « en péril » et « rares » de la province.



Étudiants de l'école de l'horticulture reconnus

Les étudiants de l'école de l'horticulture des Parcs du Niagara furent mis en vedette dans le numéro d'avril de la revue Landscape Trades dans un exposé sur un voyage de cinq semaines au Japon en 2009 dans le but de construire l'exposition tridimensionnelle cotée de 1,8 millions de dollars nommée « L'homme qui a planté des arbres ». L'exposition faisait partie d'un partenariat avec « Mosaïculture Internationale de Montréal » à l'exposition internationale à Hamamatsu, au Japon.

Mai, 2010

Série de feux d'artifices aux chutes

La série de feux d'artifices de plus longue date au Canada a illuminé le ciel nocturne. La série présentait des feux d'artifice tous les vendredis, dimanches et congés pendant la saison touristique. En 2010, pour la première fois, il y a eu des spectacles de feux d'artifice les mercredis en juillet et août.

Formation de l'équipe « High Angle River »

L'équipe « High Angle River » du service de police des Parcs du Niagara et les membres du département de pompiers de Niagara Falls ont effectué leurs exercices de formation tout le long du mur de « Niagara Gorge ». Les membres de l'équipe ont aussi effectué des exercices de formation en utilisant



isant une des voitures de sauvetage de Whirlpool Aero Car.

Juin, 2010

Invasions des féniens au fort « Old Fort Erie »



Pendant deux jours en juin, le fort Old Fort Erie fut le site de la reconstitution historique des invasions des féniens en juin, 1866. L'Honorable David Onley, Lieutenant-gouverneur de l'Ontario, a inauguré les reconstitutions historiques.

Télédiffusions en direct

L'émission de télévision Breakfast Television de CityTV, l'émission matinale la plus regardée dans la Grande région de Toronto, a eu une télédiffusion à partir du théâtre « Oakes Garden Theatre ». CP24 a aussi télédiffusé en direct à partir de Niagara Glen pour exposer une démonstration de cuisine avec Chef Elbert Wiersema, ainsi que des entrevues avec des représentants de la CPN et des partenaires de Whirlpool Jet Boats et Niagara Wine Tours International.

Entente pour le poste d'agent spécial de police

Le service de police des Parcs du Niagara et la Municipalité régionale de Niagara ont annoncé une nouvelle entente pour un poste d'agent spécial de police d'une durée de cinq ans, ce qui permet au service de police des Parcs du Niagara (SPPN) d'ef-

fectuer des opérations autonomes continues.

Formé en 1887, le SPPN est un des services de police les plus anciens en Ontario et prend ses pouvoirs de maintien de l'ordre du Paragraphe 53 de la Loi sur les services de police et en vertu de cette entente spéciale avec le Conseil des services de police de Niagara.

Juillet, 2010

Service annuel de la Bataille de Chippawa



La CPN et les membres de la Légion royale canadienne, division 396 de Chippawa, se sont réunis au service annuel pour commémorer la Bataille de Chippawa pour rendre hommage à ceux qui ont servi et perdu leurs vies. La Présidente de la CPN, Fay Booker, a donné le discours d'ouverture, suivie par une présentation spéciale de l'historien de la CPN, Sherman Zavitz. La Bataille de Chippawa a pris place le 5 juillet, 1814 et ce fut le premier conflit dans la campagne de Niagara, l'opération militaire la plus longue et sanglante de la Guerre de 1812.



Bilan de l'année 2010



Promenade au parc
Queen Victoria Park, 1921

Août, 2010

Entente de Statut de destination approuvée entre le Canada et la Chine

Le vice-président de l'autorité nationale du tourisme en Chine, Dr. Du Jiang, a visité le restaurant Elements on the Falls à Table Rock. Dr. Jiang a fait sa visite pour représenter la première vague de visiteurs chinois au Canada suite à l'adoption du Statut de destination approuvée entre le Canada et la Chine.

125ème anniversaire des randonnées pédestres

L'historien de la CPN, Sherman Zavitz, a effectué une série de visites guidées tout le long des sentiers du parc « Queen Victoria Park » pour marquer le 125ème anniversaire de la CPN.

Appel d'offre pour les visites guidées en bateau

La CPN a émis un appel d'offre pour les visites guidées en bateau au bas de la rivière Niagara. C'est la première fois dans l'histoire de la CPN que celle-ci a fait un appel d'offre pour ce type d'opération.

Septembre, 2010

Whirlpool Aero Car reconnu par la Société canadienne d'ingénieurs

Leonardo Torres Quevedo, de l'Asociación de Ingenieros de Caminos, Canales y Puentes de España (AICCP), le petit-fils et héritier portant le même nom que l'ingénieur fameux qui a conçu le téléphérique Whirlpool Aero Car (connu anciennement sous le nom de Spanish Aero Car), était à Niagara Falls pour signer une entente de partenariat clé en ingénierie entre le

Canada et l'Espagne. Pendant la cérémonie de signature, une plaque commémorative pour rendre hommage au téléphérique fut dévoilée, car celui-ci fut reconnu par la Société canadienne d'ingénieurs comme un travail en génie civile de renommée internationale et historique.



Ateliers de jardinage organisés par l'école de l'horticulture

Les curateurs et instructeurs de l'école de l'horticulture des Parcs du Niagara offrirent toute une gamme d'astuces, de travaux pratiques et de principes de jardinage de base lors d'une série d'ateliers publics

en jardinage aux jardins botaniques.

Octobre, 2010

La CPN accueille Global National News

L'émission de nouvelles Global National News a animé une télédiffusion en direct à partir de la place de marché Maid of the Mist. La télédiffusion en direct présentait une entrevue avec Roger Woodward, qui a survécu une plongée accidentelle des chutes en portant seulement un gilet de sauvetage.

Concours de planche à roulettes de West 49

Le concours de planche à roulettes « Take the Cake » de West 49 a attiré 13 des meilleurs athlètes au monde dans ce sport au théâtre « Oakes Garden Theatre » de la CPN pour essayer de gagner le gros prix de 100 000 \$,

la somme d'argent à gagner la plus large dans l'histoire de planche à roulettes au Canada.

Exposition de rares photos en daguerréotypie



La Commission a emprunté une copie de la première photo jamais prise de Niagara Falls en 1840 par Hugh Lee Pattinson de l'Angleterre pour célébrer son 125ème anniversaire. Les photos en daguerréotypie originales furent découvertes il y a 13 ans dans la bibliothèque de l'Université Newcastle en Angleterre.



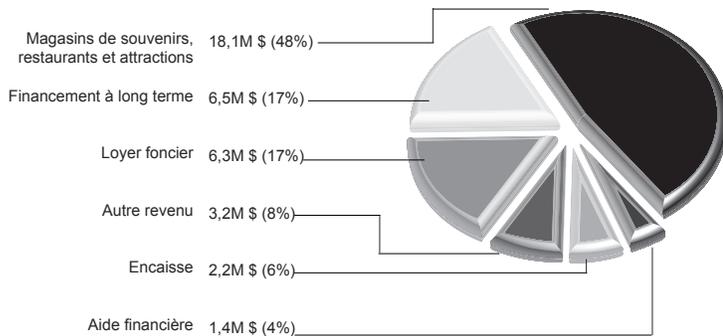
Vue aérienne de l'horloge florale, 2010



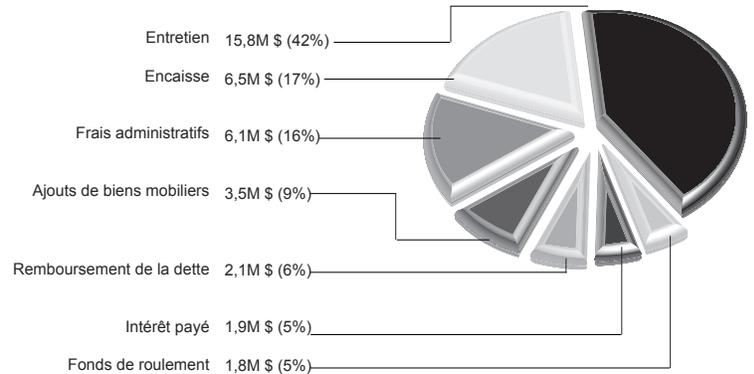
Jardins formels 2010

État des affaires 2010

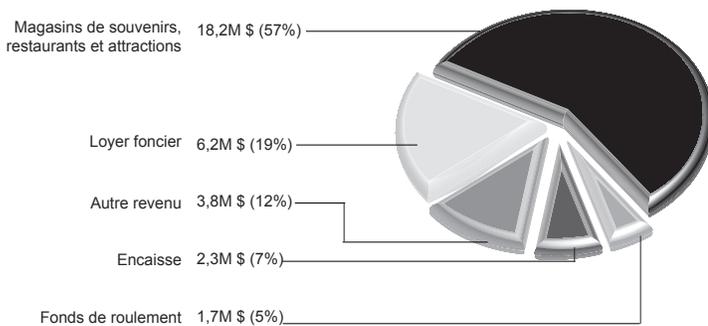
D'où vient l'argent : 2010 (en millions de dollars)



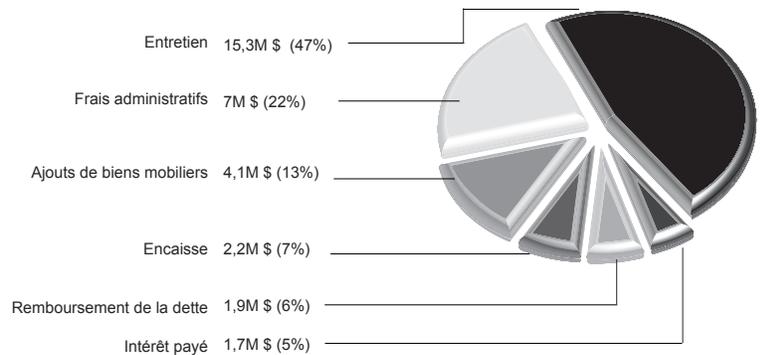
Où l'argent a été investi : 2010 (en millions de dollars)



D'où vient l'argent : 2009 (en millions de dollars)



Où l'argent a été investi : 2009 (en millions de dollars)



Comparaison de la performance : Magasins de souvenirs, restaurants et attractions (en milliers de dollars)

	2010	% des ventes	2009	% des ventes
Revenu	62 546 \$	100	62 346 \$	100
Coûts des produits vendus	10 691	17	10,475	17
Marge bénéficiaire brute	51 855 \$	83	51 871 \$	83
Dépenses de fonctionnement	33 802	54	33 613	54
Revenu net avant les frais administratifs et l'amortissement	18 053 \$	29	18 258 \$	29

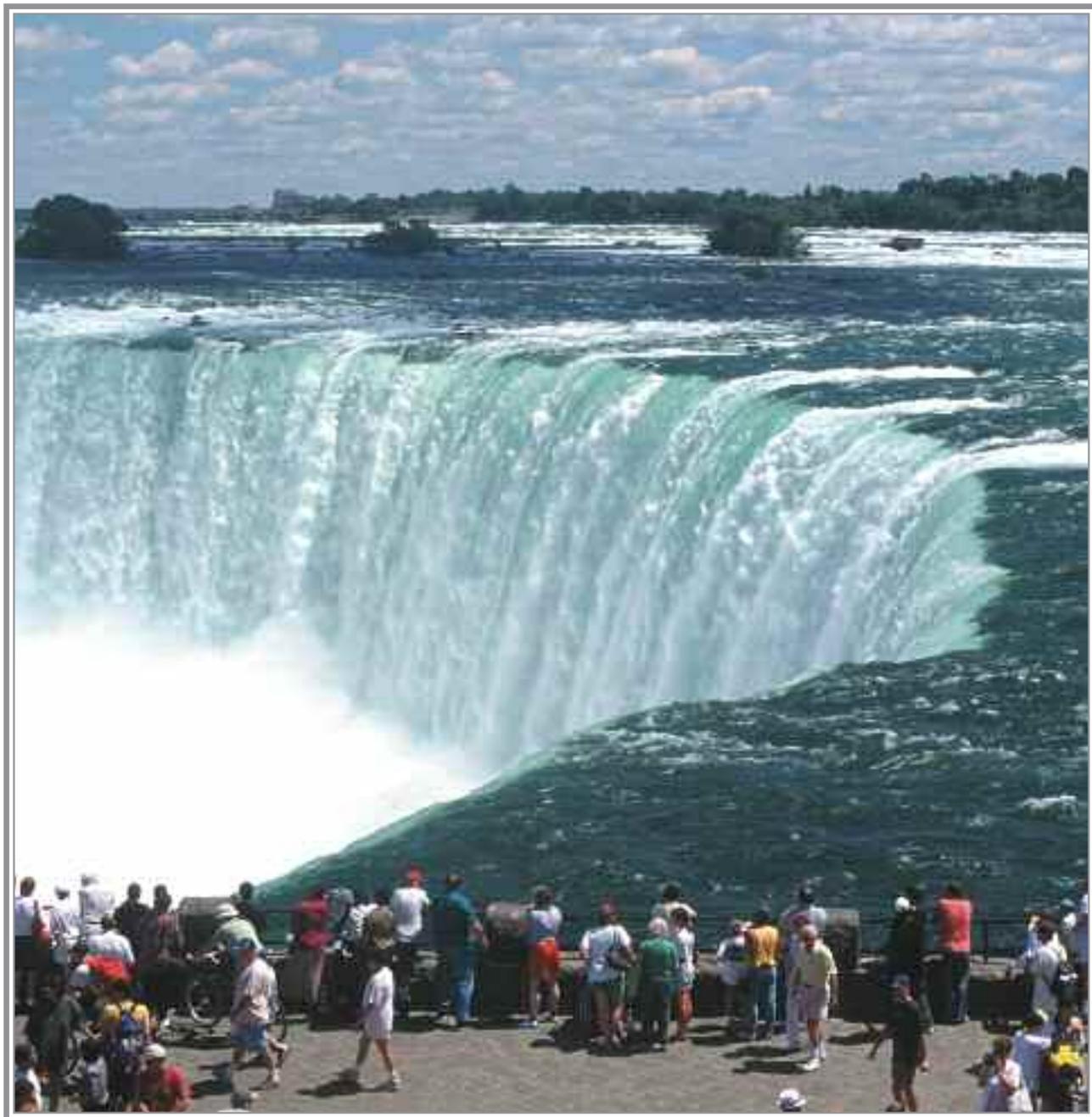
Achalandage à la CPN 2010



Table Rock 1848, esquisse

	2010	2009	Augmentation ou (diminution)
Attractions payantes			
Ascenseur pour Maid of the Mist	1 632 549	1 505 233	127 316
Journey Behind the Falls	808 896	833 603	(24 707)
Conservatoire des papillons	287 459	315 463	(28 004)
Whirlpool Aero Car	111 488	112 768	(1 280)
White Water Walk	244 302	232 588	11 714
Centrale électrique Sir Adam Beck	17 540	18 981	(1 441)
Niagara's Fury	323 448	382 504	(59 056)
Total	3 425 682	3 401 140	24 542
Golf			
Terrain de golf Oak Hall Par 3	2 472	4 191	(1 719)
Terrain de golf Whirlpool	34 177	34 443	(266)
Legends on the Niagara	61 652	57 046	4 606
Total	98 301	95 680	2 621
Sites historiques			
Old Fort Erie	13 890	14 144	(254)
Maison « Laura Secord Homestead »	5 485	6 323	(838)
Imprimerie « Mackenzie Printery »	3 245	2 902	343
Maison « McFarland House »	2 808	3 158	(350)
Total	25 428	26 527	(1 099)
Transport			
Système de navettes « Peoplemover »	456 446	338 908	117 538
Chemin de fer « Falls Incline Railway »	781 092	728 479	52 613
Total	1 237 538	1 067 387	170 151
TOTAL	4 786 949	4 590 734	196 215

La Commission des parcs du Niagara **États financiers pour l'année 2010**



Vue à partir du complexe Table Rock, 2010

La Commission des parcs du Niagara 2010



Ouverture des tunnels pittoresques en 1945

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA RAPPORT DE LA DIRECTION

Le 31 octobre 2010

La direction de la Commission des parcs du Niagara est responsable pour fournir les états financiers inclus ci-dessous.

La direction a préparé les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Les états financiers ne sont pas précis, puisqu'ils incluent certains montants basés sur des estimations et des jugements. La direction a déterminé tels montants de manière raisonnable afin de garantir des états financiers présentés impartialement à tout égard.

La Commission gère un système de contrôles administratifs et de comptabilité à l'interne conçu pour donner de l'assurance raisonnable sur la pertinence, fiabilité et précision des données financières et pour la sauvegarde adéquate et l'imputabilité financière des actifs de la Commission.

La Commission est responsable pour garantir que la direction exécute ses responsabilités de communication de l'information financière et en fin de compte, elle est responsable pour réviser et approuver les états financiers.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

À l'attention de: La Commission des parcs du Niagara,
le Ministre du tourisme et de la culture et le vérificateur général

Nous avons vérifié le bilan de la Commission des parcs du Niagara au 31 octobre, 2010, ainsi que les états des résultats d'exploitation, de la valeur nette et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et effectuée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et celle des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards important, la situation financière de la Commission au

La Commission se réunit périodiquement avec la direction pour parler du processus de communication de l'information financière, des questions de vérification et de communication de l'information financière et pour s'assurer que chaque intervenant complète ses tâches correctement.

Grant Thornton LLP a vérifié les états financiers. Ce vérificateur externe se conforme aux normes de vérification généralement reconnues au Canada et représente la Commission, le Ministre du tourisme et de la culture et le vérificateur général. Grant Thornton LLP a l'accès libre et entier aux dossiers de la Commission.

Robert J. McIlveen
Directeur général intérimaire
Le 22 décembre 2010

John Wallace
Contrôleur
Le 22 décembre 2010

31 octobre, 2010 et les résultats d'exploitation et flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Ces données comparatives au 31 octobre, 2009, ainsi que celles pour l'exercice terminé à cette date, furent vérifiées par d'autres vérificateurs qui ont donné leur avis sur ces états dans leur rapport datant du 18 décembre, 2009.

Grant Thornton LLP
Comptables agréés
Expert-comptables autorisés
Port Colborne, Ontario
Le 22 décembre 2010

Bilan ~ Le 31 octobre 2010
État 1

	2010	2009
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Actifs		
À court terme		
Comptant	6 502 \$	2 161 \$
Comptes à recevoir	3 208	2 036
Inventaires		
Marchandises commercialisables	5 135	5 129
Entretien et autres fournitures	1 426	1 560
Charges payées d'avance	<u>487</u>	<u>386</u>
	16 758	11 272
Immobilisations corporelles (Notes 3 et 6)	150 452	154 491
Divers	<u>49</u>	<u>56</u>
	<u>167 259 \$</u>	<u>165 819 \$</u>
Passifs et intérêt		
À court terme		
Créditeurs	6 088 \$	5 467 \$
Paie accumulé	2 070	2 214
Produit constaté d'avance (Note 4)	2 285	3 471
Portion actuelle du financement à long terme (Note 6)	<u>1 390</u>	<u>2 112</u>
	11 833	13 264
Financement de stimulus économique différé (Note 5)	1 349	
Financement à long terme (Note 6)	34 956	29 845
Avantages postérieurs à l'emploi (Note 7)	3 759	3 600
Obligation de stabilisation de l'usine électrique (Note 9)	26 727	21 243
Valeur nette (Note 11) (État 2)	<u>88 635</u>	<u>97 867</u>
	<u>167 259 \$</u>	<u>165 819 \$</u>

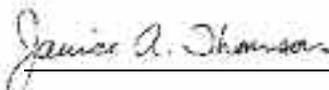
Crédits accordés (Notes 9 et 12)

Éventualités (Notes 9 et 13)

De la part de la Commission



Président



Vice-président

Consultez les notes qui accompagnent les états financiers.

État de la valeur nette ~ L'exercice terminant le 31 octobre 2010

État 2

	2010	2009
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Valeur nette, début d'année	97 867 \$	123 079 \$
Perte nette (État 3)	(9 232)	(3 969)
Ajustement de la stabilisation de l'usine électrique (Note 9)	<u> </u>	<u>(21 243)</u>
Valeur nette, fin d'année	<u>88 635 \$</u>	<u>97 867 \$</u>

Consultez les notes qui accompagnent les états financiers.

État des résultats d'exploitation ~ L'exercice terminant le 31 octobre 2010

État 3

	2010	2009
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Revenu		
Magasins de souvenirs, restaurants et attractions	62 546 \$	62 346 \$
Revenu foncier	6 297	6 213
Commissions, locations et frais	2 655	2 710
Prime sur les fonds en dollars américains – nette	314	307
Gain sur la disposition d'immobilisations corporelles – net	2	665
Revenu divers	226	153
	<u>72 040</u>	<u>72 394</u>
Dépenses		
Magasins de souvenirs, restaurants et attractions		
Coût des produits vendus	10 691	10 475
Dépenses d'exploitation	30 214	29 512
Entretien	12 968	12 393
Administration et police	8 948	9 884
Marketing et promotions	3 588	4 101
	<u>66 409</u>	<u>66 365</u>
Revenu net pour l'année avant les articles sous-mentionnés	<u>5 631</u>	<u>6 029</u>
Autres articles		
Intérêts débiteurs – nets (Note 14)	1 878	1 719
Amortissement (Note 15)	7 501	8 279
	<u>9 379</u>	<u>9 998</u>
Perte nette provenant de l'exploitation	(3 748)	(3 969)
Augmentation nette de l'obligation de l'usine électrique (Note 9)	<u>5 484</u>	<u> </u>
Perte nette	<u>(9 232) \$</u>	<u>(3 969) \$</u>

Consultez les notes qui accompagnent les états financiers.

État des flux de trésorerie ~ L'exercice terminant le 31 octobre 2010

État 4

	2010	2009
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Activités d'exploitation		
Perte nette	(9 232) \$	(3 969) \$
Frais pour revenu n'exigeant pas de fonds dépensés		
Avantages postérieurs à l'emploi	343	369
Amortissement	7 501	8 279
Amortissement sur la redevance de franchisage	7	7
Gain sur la disposition d'immobilisations corporelles – net	(2)	(665)
Augmentation nette de l'obligation de l'usine électrique	<u>5 484</u>	<u> </u>
	4 101	4 021
Changement net des soldes des fonds de roulement hors caisse par rapport à l'exploitation (Note 16)	<u>(1 854)</u>	<u>1 677</u>
Fonds fournis pour les activités d'exploitation	<u>2 247</u>	<u>5 698</u>
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (Note 16)	(3 462)	(4 086)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	<u>2</u>	<u>685</u>
Fonds utilisés par les activités d'investissement	<u>(3 460)</u>	<u>(3 401)</u>
Activités de financement		
Augmentation nette en stimulus économique différé	1 349	
Augmentation nette (diminution) en financement à long terme	4 389	(2 062)
Dépenses en argent liquide liées aux avantages postérieurs à l'emploi	<u>(184)</u>	<u>(329)</u>
Fonds fournis (utilisés) par les activités de financement	<u>5 554</u>	<u>(2 391)</u>
Augmentation (diminution) de la position de la trésorerie	4 341	(94)
Position de la trésorerie		
Début d'année	<u>2 161</u>	<u>2 255</u>
Fin d'année	<u>6 502 \$</u>	<u>2 161 \$</u>

Consultez les notes qui accompagnent les états financiers.

1. Nature des activités

La Commission des parcs du Niagara (la « Commission ») est gouvernée par la Loi sur les parcs du Niagara. Fondée en 1885, la Commission est une « entreprise d'exploitation » de la Province de l'Ontario et est responsable pour l'entretien, la protection et la présentation de plus de 1 700 hectares de parcs parcourant 56 kilomètres tout le long de la rivière Niagara, entre le Lac Erie et le Lac Ontario. Selon la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et la Loi de l'impôt sur les corporations, la Commission est exempt d'impôts sur les bénéfices.

La Commission est aussi classifiée comme une « entreprise publique » par le Ministère des finances. Comme tel, les états financiers vérifiés de la Commission sont publiés dans les Comptes publics du Canada.

2. Principales conventions comptables

Méthode de comptabilité

Les états financiers de la Commission sont les représentations de la direction préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada, appliqués uniformément. Les états financiers ont, dans l'avis de la direction, été préparés correctement, en respectant des paramètres raisonnables et en tenant compte du cadre de travail des conventions comptables résumées ci-dessous:

Constatation des produits

Le revenu des magasins de souvenirs, restaurants et attractions est reconnu une fois que la marchandise a été transférée ou les services ont été prêtés. Le revenu provenant du revenu foncier, des commissions, des locations, des frais et divers est reconnu pendant la vie de l'entente ou une fois gagné.

Inventaires

Les inventaires de marchandise vendable sont estimés au coût moyen inférieur et selon la valeur de réalisation nette.

Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles sont enregistrées au prix courant. L'amortissement a été enregistré en utilisant la méthode d'amortissement constant, avec des taux de 2,5 à 14 pourcent pour les bâtiments, routes et structures, entre 10 et 33 pourcent pour l'équipement et les meubles et entre 8 et 33 pourcent pour les véhicules.

Redevance de franchisage

Une redevance de franchisage est classifiée comme un autre actif et est amorti sur une base constante pendant dix ans.

Traduction de la devise

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens. Les actifs et passifs dénommés en monnaies étrangères sont traduits au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et pertes dans la traduction sont reflétés dans des gains nets de la période.

Charges financières incorporées

La Commission capitalise un montant d'intérêt sur tous les fonds utilisés pour les travaux d'immobilisation en cours financés avec le financement à long terme.

Instruments financiers

La Commission a choisi les classifications suivantes pour le bilan pour déterminer ses actifs financiers et passifs financiers :

2. Principales conventions comptables (suite)

L'argent comptant est classifié comme « actifs retenus pour les échanges » et est mesuré à la juste valeur.

Les comptes à recevoir sont classifiés comme des « emprunts et comptes à recevoir » et sont mesurés au coût amorti, qui, à première constatation, est considéré comme équivalant à la juste valeur.

Les créiteurs et charges à payer, d'autres passifs et le financement à long terme sont classifiés comme « autres passifs financiers » et sont mesurés initialement à la juste valeur.

Utilisation d'estimations et d'incertitude des mesures

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada demandent que la gestion fasse des estimations et des supposition qui ont un effet sur les montants d'actifs et de passifs reportés et la divulgation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers et des montants de revenus et de dépenses reportés pendant la période de référence. Il peut y avoir des différences entre les résultats réels et leurs estimations.

3. Fixed assets

	2010		2009	
	(en milliers de dollars)			
	Coût	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	14 359 \$		14 359 \$	14 359 \$
Améliorations des terrains	17 135		17 135	17 135
Bâtiments, routes et structures	191 385	82 027 \$	109 358	113 206
Équipement et meubles	40 802	34 365	6 437	8 018
Véhicules	9 329	8 135	1 194	1 243
	273 010	124 527	148 483	153 961
Travaux d'immobilisations en cours	1 969	-	1 969	530
	274 979 \$	124 527 \$	150 452 \$	154 491 \$
Équipement sous contrat de location acquisition inclut ci-dessus	69 \$	21 \$	48 \$	55 \$

4. Produit constaté d'avance

	2010	2009
	(en milliers de dollars)	
Financement des centrales électriques liquidées (Note 9)	507 \$	1,517 \$
Produit de la vente de « Peace Bridge Authority » (Note 10)	1 304	1 351
Divers	474	603
	2,285 \$	3,471 \$

Notes sur les états financiers ~ le 31 octobre 2010

5. Stimulus économique différé

La Commission a sécurisé le financement du stimulus économique pour rénover ses sites de patrimoine pour une somme de 8,9 millions de dollars et à compter du 31 octobre, 2010, environ 1,4 millions de dollars ont été dépensés sur ces projets. Le financement différé sera amorti au revenu au même taux que l'amortissement des immobilisations corporelles afférentes.

6. Financement à long terme

	2010	2009
	(in thousands of dollars)	
Emprunt non garanti à terme à intérêt fixe exigeant des paiements confondus de capital et d'intérêt de 2 640 907 \$ par an, à un intérêt de 5,06 % jusqu'en avril, 2027	29 700 \$	30 783 \$
Emprunt non garanti à terme à intérêt fixe exigeant un premier versement annuel confondu de 543 418 \$, suivi par des versements de 569 965 \$ par an par la suite, à un intérêt de 5.07% jusqu'en avril, 2027	6 500	
Emprunt non garanti à terme à intérêt fixe exigeant des versements de capital de 1 000 000 \$ par an, à un intérêt de 4,01% jusqu'en décembre, 2009, remboursé pendant l'année		1,000
La Commission a une obligation sous un contrat de location-acquisition, à un intérêt néant, exigeant des versements mensuels de 1 076 \$ jusqu'en août, 2011, garantie par l'équipement d'une valeur comptable nette de 31 574 \$	9	22
La Commission a une obligation sous un contrat de location-acquisition, à un intérêt néant, exigeant des versements mensuels de 659 \$ jusqu'en mai, 2011, garantie par l'équipement d'une valeur comptable nette de 16 599 \$	5	13
La Commission a l'option d'acheter du terrain exigeant des versements annuels de 7 300 \$ jusqu'en janvier, 2028 (Note 10)	132	139
	36 346	31 957
Moins : échéant au cours du prochain exercice	1 390	2 112
	34 956 \$	29 845 \$

Les versements sur le capital des obligations financières à long terme exigibles dans les cinq prochains exercices sont les suivants :

2011	1 390 \$
2012	1 455
2013	1 529
2014	1 606
2015	1 687

7. Avantages postérieurs à l'emploi

Prestations de préretraite déterminées

La Commission fournit une prestation déterminée pour les employés, payable à la cessation d'emploi de certains employés à temps plein avec un minimum de cinq ans de service. La prestation est calculée selon une rémunération d'une semaine au moment de la cessation d'emploi pour chaque année de service à temps plein fourni à la Commission, jusqu'à un maximum de 26 semaines. Les passifs cumulés pour cette prestation à compter du 31 octobre, 2010 s'élèvent à 3 759 218 \$ (2009 – 3 600 464 \$).

Comme résultat d'une évaluation actuarielle effectuée en 2010 pour l'exercice complété le 31 octobre, 2010, il fut déterminé qu'il y a avait un gain actuariel de 140 884 \$. L'obligation réelle à compter du 31 octobre, 2010 s'élève à 3 618 334 \$ (2009 – 3 357 976 \$). Puisque le gain actuariel représente moins de 10% de l'obligation réelle, on n'a pas enregistré d'amortissement minimal pour l'année.

La Commission exige l'administration d'une évaluation actuarielle des prestations postérieures à la retraite à tous les trois ans. Cette évaluation fut complétée pour l'exercice achevé le 31 octobre, 2010.

Information sur le régime à prestations déterminées	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	(en milliers de dollars)	
Actifs du régime de prestations aux employés	\$ Nil	\$ Nil
Passifs du régime de prestations aux employés	<u>3,759</u>	<u>3,600</u>
Déficit du régime de prestations aux employés	<u>\$ 3,759</u>	<u>\$ 3,600</u>
Obligation à la prestation reconnue sur le bilan		
Obligation à la prestation, début de l'exercice	\$ 3,600	\$ 3,560
Dépenses pour l'exercice	343	369
Prestations payées pendant l'exercice	<u>(184)</u>	<u>(329)</u>
Obligation à la prestation, fin de l'exercice	<u>\$ 3 759</u>	<u>\$ 3 600</u>

Les suppositions actuarielles principales utilisées dans l'évaluation du régime à prestations déterminées sont les suivantes :

Taux d'intérêt (escompte) – l'obligation cumulée et les dépenses pour l'année furent déterminées en utilisant un taux d'escompte de 5%.

Niveaux de salaires – il est estimé que les niveaux de salaires et de rémunérations futurs augmenteront de 3% par an.

Prestations de retraite

La Commission fournit des prestations de retraite pour tous ses employés permanents (et aux employés non permanents qui choisissent de participer) par intermédiaire de la Caisse de retraite de la fonction publique (« CRFP ») et le Fonds de pension du Syndicat des employées et employés de la fonction publique de l'Ontario (« Fonds de pension du SEFPO »). Ceux-ci sont des régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés de la Province et plusieurs agences provinciales. La Province de l'Ontario, qui est le commanditaire unique de la CRFP et un commanditaire conjoint du fonds de pension du SEFPO, détermine les versements annuels de la Commission envers ces fonds. Puisque les commanditaires sont responsables pour garantir la viabilité financière des fonds de pension, tous les surplus ou passifs non financés provenant des évaluations de financement actuariel imposées par la loi ne représentent pas des actifs ou des obligations de la Commission. Les versements annuels de la Commission représentent 1 776 084 \$ (2009 – 1 582 962 \$) et sont inclus dans les dépenses d'administration et de police sur l'état des résultats d'exploitation.

8. Facilités de crédit

Les facilités de crédit, qui ont une capacité d'emprunt maximale de 15 000 000 \$ permet deux types d'emprunts. Il y a une option de taux variable qui varie selon le taux préférentiel de la Banque Impériale Canadienne de Commerce et il y a une facilité d'emprunt d'exploitation à taux fixe disponible avec un terme maximal qui n'excède pas 364 jours à des taux établis selon les taux d'acceptation bancaire. Ces facilités de crédit sont non garanties et arrivent à terme le 31 octobre, 2014. À compter du 31 octobre, 2010, il n'y a pas eu d'emprunts pour les facilités de crédit (2009 – néant).

9. Transfert de centrales électriques liquidées

La Province de l'Ontario a imposé à la Commission d'accepter la possession de trois anciennes centrales électriques, toutes trois sur les terrains de la Commission.

La centrale électrique de Toronto et la centrale électrique de l'Ontario furent transférées par Ontario Power Generation Inc. (« OPG ») à la Commission sans aucun versement, en août, 2007. Comme partie des conditions du transfert des deux centrales électriques, OPG devait effectuer certains travaux structurels et environnementaux pour s'assurer que les bâtiments ne représentaient pas un danger au grand public. La centrale électrique canadienne de Niagara, possédée antérieurement par Fortis Ontario, fut transférée le 30 avril, 2009.

Le Ministère du tourisme a embauché une société d'architecture (Ventin Group Inc.) pour s'assurer que la directive gouvernementale originale régissant sur le transfert initial était respectée et pour identifier le travail et les coûts requis pour « stabiliser et mettre en veilleuse » toutes les installations jusqu'à ce que l'utilisation finale de tous les bâtiments soit déterminée. Ventin Group a identifié la peinture au plomb restante à la centrale électrique de Toronto et à la centrale électrique de l'Ontario comme une déficience qu'OPG aurait dû sceller ou encapsuler après le nettoyage. Ventin Group a signalé qu'il y a des coûts importants requis pour ravitailler les centrales électriques pour ne plus être en état de « mise en veilleuse. » Donc, il faudrait y avoir des coûts supplémentaires pour que ces centrales électriques atteignent l'état « prêt au développement. » De plus, il y a aussi des structures secondaires liées à la centrale électrique de Toronto et à la centrale électrique de l'Ontario qui n'ont pas été incluses dans la directive originale qui aboutira dans des coûts de remise en état additionnels à l'avenir.

La Commission estime qu'accepter ces centrales électriques exigera un renflouement important qui est au-delà de ses capacités. À compter du 31 octobre, 2010, les négociations continues avec la Province n'ont pas donné de garantie stipulant que la Commission n'est pas responsable pour les coûts à l'avenir. Tous les coûts prévus pour compléter les objectifs décrits ci-dessus ne commenceront pas sans du financement de la part de la Province.

On a calculé une obligation liée à la mise hors service de 25 146 000 \$ à compter du 31 octobre, 2009. Cette valeur représentait la meilleure estimation de la Commission des coûts requis pour « stabiliser et mettre en veilleuse » les trois centrales électriques selon le rapport de Ventin Group. Le rapport a aussi identifié des coûts d'éventualités d'environ 3 600 000 \$, qui ne furent pas cumulés dans l'obligation de mise hors service. La Commission estime que ce travail pourrait prendre entre trois et quatre ans pour compléter. Afin de déterminer la valeur nette actuelle de l'obligation de mise hors service de l'actif, le personnel a estimé que, sous réserve de financement de la part de la Province, le travail ne débutera pas pendant plusieurs années. Il est estimé que le travail pourrait commencer en 2016. Le coût de l'immobilisation et le taux d'inflation estimé pour ce calcul représentent 5,059% et 3%, respectivement. Ceci donne une valeur actuelle nette de 21 680 725 \$ à compter du 31 octobre, 2010. Ceci représente une augmentation de 437 400 \$ par rapport à 2009 et a été enregistré dans l'état des résultats d'exploitation.

Deux études supplémentaires furent complétées pendant l'exercice achevé le 31 octobre, 2010. Celles-ci ont identifié un passif supplémentaire lié au processus de « stabilisation et mise en veilleuse ». Le premier rapport, connu sous le nom de l'étude du groupe Hatch, a identifié 6 305 000 \$ de plus pour le travail externe/infrastructure requis. La deuxième étude fut complétée par le groupe Quartek et a identifié 1 260 000 \$ de plus lié aux coûts supplémentaires pour stabiliser les toits des bâtiments. Ces deux rapports équivalent à une augmentation de 7 565 000 \$. Tel qu'indiqué précédemment, on estime que ce travail ne débutera pas avant 2016 et on a effectué un autre calcul pour la valeur nette actuelle de ce passif supplémentaire en utilisant un coût d'immobilisation de 5,059% et un taux d'inflation de 2% respectivement. Ceci équivaut à une valeur actuelle de 6 159 189 \$ à compter du 31 octobre, 2010.

9. Transfert de centrales électriques liquidées (suite)

Augmentation pendant l'année en cours de la valeur actuelle de l'obligation originale	437 400 \$
Valeur actuelle de l'obligation supplémentaire liée aux études supplémentaires	6 159 189
Travail effectué en 2010	<u>(1 112 273)</u>
Augmentation nette de l'obligation de stabilisation de la centrale électrique	<u>5 484 316 \$</u>

Une immobilisation n'a pas été enregistrée pour ces propriétés, car elle représente une perte de valeur. Ceci a été documenté dans plusieurs études effectuées jusqu'à date.

À compter du 31 octobre, 2009, la Commission a reçu 1 550 000 \$ en financement de la part du Ministère du tourisme pour aider avec le processus de « stabilisation et de mise en veilleuse ». On a utilisé environ 1 043 000 \$ du financement pour cet objectif pendant l'année en cours.

De plus, la Commission a sécurisé 425 000 \$ en financement de la part du gouvernement fédéral pour aider avec le processus de « stabilisation et de mise en veilleuse » de la centrale électrique de Toronto en particulier. Jusqu'à date, environ 202 000 \$ du financement a été reçu et utilisé à cette fin pendant l'année en cours.

La Commission a encouru des coûts annuels liés à l'entretien et à la sécurité de tous les sites. Ceux-ci ont été enregistrés dans l'état des résultats d'exploitation et sont inclus dans les dépenses d'entretien.

10. Obligation de transfert de terrains de « Peace Bridge Authority » et de la Commission des parcs du Niagara

Pendant l'exercice de 2009, la Commission et « Peace Bridge Authority » sont arrivés à une entente pour transférer des parcelles de terrain. « Peace Bridge Authority » a acquis une parcelle de 5,952 acres située à Fort Erie de la Commission pour une somme de 2 021 206 \$. La Commission a acquis une option pour 670 000 \$, plus une somme annuelle de 7 300 \$ ajustée selon l'inflation, pour recevoir 1,973 acres d'étendue riveraine située à la fin de la rue Jarvis, à Fort Erie de la part de « Peace Bridge Authority ». L'entente demande des produits nets à la Commission s'élevant à 1 351 206 \$ qui seront dépensés sur a) le financement d'améliorations à Old Fort Erie, prévues pour le 200^{ème} anniversaire de la Guerre de 1812 et b) remettre et/ou entretenir la propriété sur la rue Jarvis comme un parc.

Les produits nets furent enregistrés comme partie du produit constaté d'avance sur le bilan. Jusqu'à date, environ 100 000 \$ de ces produits ont été dépensés sur le projet de travaux d'immobilisation pour rénover l'historique Fort Erie et environ 47 000 \$ de ces produits ont été dépensés sur l'entretien de la propriété sur la rue Jarvis. Les 100 000 \$ dépensés sur le projet de travaux d'immobilisation seront amortis au revenu au même taux que l'amortissement des immobilisations spécifiques.

11. Fonds excédentaires

En vertu du Paragraphe 16(2) de la Loi sur les parcs du Niagara, tout surplus devra, sur l'ordre du lieutenant-gouverneur du conseil, être payé au Ministre des finances et devra faire partie du Trésor.

12. Crédits accordés

La Commission s'est engagée à environ 8 150 000 \$ en projets de travaux d'immobilisation l'année prochaine. 7 500 000 \$ sera consacré à la rénovation des sites de patrimoine financée par une subvention pour stimuler l'économie.

Notes sur les états financiers ~ le 31 octobre 2010

13. Éventualités

La Commission est en litige concernant certaines réclamations où la probabilité d'une perte ne peut pas être déterminée et le montant ne peut pas être estimé convenablement. Par conséquent, il n'y a pas de dispositions pour ces réclamations dans les états financiers.

14. Intérêts débiteurs	2010	2009
	(en milliers de dollars)	
Intérêts créditeurs	(44) \$	(23) \$
Dépenses liées au prêt à intérêt	1 922	1 742
	1 878 \$	1 719 \$

15. Amortissement	2010	2009
	(en milliers de dollars)	
Amortissement des avoirs productifs au revenu	4 244	4 850
Amortissement des avoirs non productifs au revenu	3 257	3 429
	7 501 \$	8 279 \$

16. État des flux de trésorerie	2010	2009
	(en milliers de dollars)	
Les changements des composantes de fonds de roulement incluent :		
Comptes à recevoir	(1 172) \$	(36) \$
Inventaires	128	(619)
Charges payées d'avance	(101)	(83)
Créditeurs et paie accumulé	477	(689)
Produit constaté d'avance	(1 186)	3 104
	(1 854) \$	1 677 \$

Acquisition des immobilisations corporelles

Pendant l'année, les immobilisations corporelles furent acquises pour un coût total de 3 462 000 \$ (2009 – 4 232 000 \$), duquel néant (2009 – 146 000 \$) fut acquis par intermédiaire de contrats de location-acquisition et d'autres acquisitions sans décaissement. On a effectué des paiements comptants de 3 462 000 \$ (2009 – 4 086 000 \$) pour acheter les immobilisations corporelles.

	2010	2009
	(en milliers de dollars)	
Intérêt reçu	\$ 44	\$ 23
Intérêt payé	\$ 1,721	\$ 1,820

17. Financial instruments and risk management

Juste valeur

L'information sur la juste valeur du financement à long terme a été omise car il est impossible de déterminer la juste valeur avec assez de précision.

La juste valeur d'avantages de préretraite postérieurs à l'emploi fut déterminée en utilisant une évaluation actuarielle basée sur l'information présentée dans la Note 6 des états financiers.

Risque de crédit

La Commission est exposée à un risque de crédit par ses clients. Cependant, à cause du grand nombre de clients, la concentration de risque de crédit est réduite à un minimum.

Risque de change

La Commission a de l'argent comptant qui s'élève à 489 657 \$ dollars américains. Ces fonds ont été convertis à l'équivalent canadien : 1 dollar américain équivaut à 1,02 dollars canadiens. La Commission a un pourcentage de ventes en monnaies étrangères s'élevant à environ 13,26% (2009 – 10,89%). Par conséquent, certains avoirs et revenus sont exposés à des fluctuations de la devise.

Risque de flux de trésorerie

La Commission a un découvert bancaire à taux variable portant un intérêt qui varie selon le taux préférentiel. Par conséquent, la Commission est exposée à des risques de flux de trésorerie liés aux fluctuations potentielles du taux d'intérêt du marché.

18. Contrats de location-exploitation

La Commission loue des voitures, de l'équipement et des lieux sous des contrats de location-exploitation qui échouent sur plusieurs années jusqu'en 2012. L'obligation totale sous les contrats de location-exploitation s'élève à environ 520 000 \$.

Les prochains versements pour chacune des deux prochaines années sont les suivants :

(en milliers de dollars)

2011	301 \$
2012	220

19. Nouvelles normes concernant le rapport

Pour l'exercice de 2011, la Commission adoptera les normes du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) ou les Normes internationales d'information financière (IFRS). Présentement, la Commission attend des directives de la Province de l'Ontario pour déterminer le cadre de travail qui sera adopté. L'exercice de 2010 sera redressé conformément au modèle de rapport adopté.

20. Données comparatives

Certains chiffres comparatifs de 2009 ont été reclassés conformément à la présentation de l'état financier adopté en 2010.